|  |  |
| --- | --- |
| **Sophie Cluzel** | **Claire Compagnon** |
| Secrétaire d’Etat auprès du Premier Ministre en charge des personnes handicapées | Déléguée interministérielle à la stratégie nationale pour l’autisme au sein des troubles du neuro-développement |

Paris, le 07 octobre 2020

+

# COMMUNIQUE DE PRESSE

**POINT D’ETAPE SUR DEUX ANNEES DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE POUR L’AUTISME AU SEIN DES TROUBLES DU NEURO DEVELOPPEMENT**

**La France compte 700.000 personnes autistes, et plus encore avec un autre trouble du neuro-développement (TND)[[1]](#endnote-1).*« Parce que bien souvent ça a été l’impensé dans l’école et dans le reste de la société »*[[2]](#endnote-2) Emmanuel Macron a fait de la qualité de vie de ces personnes et de leurs proches une priorité présidentielle. A mi-parcours de la stratégie nationale 2018-2022, Sophie Cluzel et Claire Compagnon détaillent les résultats de l’action du gouvernement autour de ses cinq engagements.**

1. **La recherche** a été soutenue de façon importante (**17 millions d’euros**) afin de créer des connaissances, de les diffuser et de produire des innovations pour améliorer dès aujourd’hui la vie des personnes. La recherche est désormais structurée pour développer **des projets européens/internationaux autour d’un groupement d’intérêt scientifique (GIS)** et de **cinq centres d’excellences**. L’implication des jeunes chercheurs a été accentuée avec **la création de 14 postes de chefs de cliniques**. Enfin, la collaboration avec **la Sorbonne université** a permis la création d’un **Living lab** et d’un **learning lab** dédié aux innovation appliquées.
2. Plus de 35.000 enfants naissent chaque année en France avec un trouble du neuro-développement. **Le repérage et l’accompagnement précoce** de ces enfants représentent un enjeu majeur car ils évitent les « pertes de chance » et le sur-handicap. Les médecins généralistes, les pédiatres, les médecins scolaires ont aujourd’hui accès à **une grille d’analyse simple et unique au monde**, pour repérer les écarts de développement. Pour l’accompagnement et le diagnostic, **43 plateformes** sont d’ores et déjà opérationnelles. Elles définissent et coordonnent **un parcours d’interventions et de bilans**. Plus de **2000 enfants en bénéficient déjà**. Enfin, **120 millions d’euros** ont été dédiés au **financement des interventions non remboursées** : ergothérapeute, psychologue, psychomotricien.
3. **La scolarisation des enfants autistes** est un levier important participant de leur développement ainsi que de l’évolution de la société vers des comportements naturellement inclusifs. A ce titre, plus de **41000 élèves autistes** sont aujourd’hui **scolarisés en milieu ordinaire**. **101 professeurs ressources** ont été formés pour **guider les enseignants accueillant ces élèves**. La stratégie nationale a également favorisé le développement de **plusieurs formes de scolarisation** parce que les enfants peuvent avoir des compétences très diverses[[3]](#endnote-3): **247 classes spécifiques**[[4]](#endnote-4)  ont ainsi été créés sur tout le territoire ; plus de **2000 enfants** sont **scolarisés à plein temps dans ces classes** ; **14 écoles** ont déployé **un dispositif innovant d’autorégulation**. Enfin, pour **faciliter l’orientation et l’accès aux études supérieures** le programme Aspie Friendly a développé **un réseau de référents qui guident les actuels et futurs étudiants autistes**
4. L’engagement pour **soutenir la pleine citoyenneté des adultes autistes** s’est construit autour de deux séries de mesures. La première a permis **un meilleur accès à l’emploi**, **21% des personnes entrées dans l’emploi accompagné sont des personnes autistes ou TND** ; **un meilleur accès à la vie dans la cité avec 16 projets d’habitats inclusifs financés en 201**9, la création **d’un guide pour accompagner la transformation des logements** ainsi que **la création de groupes d’entraide entre personnes autistes (GEM)**. La deuxième série de mesures a permis de mettre en place **un repérage des adultes autistes non diagnostiqués ou mal diagnostiqués dans les établissements** qui accueillent des personnes en situation de handicap et des établissements de santé mentale. Trois régions pilotes ont démarré : Auvergne Rhône Alpes, Nouvelle Aquitaine et Hauts de France.
5. **Le soutien aux familles** s’est concrétisé de multiples façons. **1693 personnes** ont bénéficié de **formations pour mieux comprendre les troubles de leurs enfants/proches**. **8,8 millions d’euros** ont été investis par l’Etat pour **réduire le temps d’attente d’un diagnostic dans les 26 centres de ressources autisme (CRA)**. Par ailleurs, **les contenus des formations de tous les professionnels qui interviennent auprès des personnes et des familles** ont été passés au crible pour garantir des accompagnements de qualité : **34 responsables d’universités** ont été réunis pour dresser des pistes d’évolution ; création du **Certificat national d’intervention en autisme pour les travailleurs sociaux** (CNIA) ; **partenariat inédit avec l’agence en charge de la formation à destination des professionnels de santé** (ANDPC). Enfin des travaux ont débuté pour mettre définitivement fin à la confusion entre maltraitance parentale et troubles du neuro-développement.

Le document de référence sur les deux ans de la stratégie est téléchargeable à l’adresse suivante :

<https://handicap.gouv.fr/autisme-et-troubles-du-neuro-developpement/la-strategie-2018-2022/>

Le message du Président de la République à l’occasion des deux ans de la stratégie est consultable à l’adresse suivante :

<https://www.facebook.com/EmmanuelMacron/posts/2950893651809868>

**CONTACT MEDIAS**

Service presse de Sophie CLUZEL  
[seph.communication@pm.gouv.fr](mailto:seph.communication@pm.gouv.fr)

01 40 56 85 57

Service presse de la délégation interministérielle à la stratégie nationale de l’autisme  
[autisme.tnd@pm.gouv.fr](mailto:autisme.tnd@pm.gouv.fr)

06 30 84 85 12

1. Troubles du spectre de l’autisme TSA, troubles du développement intellectuel, troubles Dys (Dyslexique, dyspraxique, dysphasique, dyscalculique, dysorthographique), troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité(TDAH). [↑](#endnote-ref-1)
2. ## Discours du Président de la République lors de la Conférence Nationale du Handicap 11 février 2020 -

   [↑](#endnote-ref-2)
3. En langage, motricité ou capacités d'attention [↑](#endnote-ref-3)
4. Unités d’enseignement maternelle autiste UEMA et élémentaire UEEA [↑](#endnote-ref-4)